

## Osons !

### **Exiger la rupture maintenant d'avec ce régime**

A quelques jours près, une année nous sépare de l'élection présidentielle. Chaque semaine, un nouveau candidat potentiel se déclare et tente de faire la une des media. Les majors de l'information attribuent à chacun un futur possible appuyé sur des sondages prometteurs. Avec les candidats à la candidature, le paysage politique de cette préparation à l'élection présidentielle apparaît déjà assez peuplé. Et pourtant d'autres élections viennent d'avoir lieu, les élections cantonales, donnant aux abstentions un record absolu de 56,5 %. Dans certains quartiers populaires le taux des abstentions dépasse les 70%. Défiance, désintérêt, rejet, toutes ces raisons ont nourri ce qu'il faut bien appeler une sanction des partis traditionnels. Tous les candidats ont été touchés par cette abstention, certains, tels ceux du Front National, un peu moins que les autres, leur permettant de plastronner.

**La puissance de l'abstention sonne le glas d'une certaine stabilité politique.** En effet ne faut-il pas chercher les raisons de cette abstention massive dans la montée de l'exigence d'une rupture avec le régime actuel, celui de la finance mondialisée assujettissant toutes les activités humaines à la spéculation et les disloquant ? Le refus de tous les partis prétendant à la gestion du pouvoir d'offrir une réelle rupture d'avec le capitalisme et donc une réponse « crédible » à toutes les questions qui assaillent le plus grand nombre, est un constat de plus en plus partagé.

Le regain de l'inflation combiné à des années de bas salaires et d'austérité salariale provoque une nouvelle chute du pouvoir d'achat qui pousse des milliers de familles dans la pauvreté et des millions d'autres dans la difficulté. Dans le même temps, les entreprises du CAC 40 continuent à publier d'insolents communiqués aux bénéficiaires chiffrés en milliards d'euros. La crise initiée par celle des « subprimes » aux USA en 2007 s'est étendue au monde entier entraînant la récession. « Continuons comme avant » telle a été la réponse des sommets gouvernementaux du G7 au G20. Mais rien ne continue comme avant. Les multinationales, dirigées et financées par les titulaires de capitaux immenses, exigent de préserver et d'améliorer leurs marges et dividendes à verser. Dans chaque pays ils donnent de la voix, notamment par agences de notation interposées, et mettent en avant l'urgence de la sauvegarde de leur compétitivité et l'insupportable niveau du coût du travail. En France, Mme Parisot, présidente du Medef, fait de son mieux sur ces objectifs. Tout doit, selon le capital financier, être soumis à l'impératif de l'avidité aveugle des détenteurs de capitaux : le système de retraite par répartition, la protection sociale, les services publics et leur statut, le système judiciaire... Par naissance et comme résultat d'années et d'années de lobbying patronal, les institutions européennes, Commission Européenne, Banque Centrale Européenne et parlement européen, se font, directive après directive, les chantres des grands groupes internationaux industriels et financiers. Là est l'origine du flot ininterrompu de contre-réformes mises en œuvre par le gouvernement Sarkozy, bouleversant le « modèle social » français et établissant pas à pas un régime de plus en plus autoritaire. De la réforme judiciaire aux restrictions de la liberté syndicale en passant par la législation de plus en plus répressive contre les travailleurs immigrés jusqu'au projet de révision constitutionnelle portant obligation à l'Etat de rembourser aux banques internationales la dette contractée ces dernières années, autant de projets et de mesures limitant la démocratie, les droits de tous et acquis sociaux et renforçant la liberté d'action et les prérogatives de la finance privée. La Tunisie, pays d'accueil des délocalisations en provenance des pays industrialisés, était caractéristique de cette situation dans laquelle le régime dictatorial garantit aux multinationales des conditions d'exploitation des travailleurs à bas coût, sans liberté syndicale et sans contrôles nationaux. La lutte systématique pour la baisse du coût du travail amènerait la France au niveau de la Tunisie d'avant le soulèvement.

**L'ordre de la « mondialisation capitaliste » a impérativement besoin de régimes autoritaires** garantissant au capital financier le pillage des ressources naturelles, des matières premières et la surexploitation des travailleurs. N'est-ce pas vers ce modèle que tendent tous les régimes des pays d'Europe ? La perte de souveraineté nationale au compte d'une Union Européenne hors de tout contrôle des peuples, la tutelle exercée par la Banque Centrale Européenne sur la politique monétaire, la déréglementation et la recherche systématique

de la baisse du coût du travail initiée par cette Union et reprise par les pays membres ne contribuent-elles pas à ce modèle de régime au service du capital financier international.

Le consensus pour que toute l'action politique publique ait comme priorité la compétitivité de l'économie est un véritable corset imposé à toute la société, contre la défense des droits et les aspirations sociales et démocratiques. Il en découle la nécessité de rompre avec ce consensus faisant de la compétitivité une condition à l'emploi et à la bonne santé de l'économie.

### **Osons agir pour rétablir la démocratie politique et garantir les droits ouvriers et les acquis collectifs**

Mais si la révolte, engagée par le peuple tunisien a mis en évidence et au grand jour le rôle de ces régimes autoritaires pour les multinationales, la révolution en Tunisie amorce une nouvelle période historique mettant au centre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En Tunisie, comme dans chaque pays, les travailleurs et les peuples se dressent contre cette gigantesque spoliation et cherchent ouvertement à s'ouvrir la voie d'une Assemblée Constituante garantissant la reconquête de la souveraineté et de la démocratie dont le droit pour la classe ouvrière de faire valoir et défendre ses intérêts, de disposer de syndicats libres et confédérés.

Dans le pays, il y a une conscience grandissante chez chacun que la soumission de tous les gouvernements, depuis le début des années 80, à l'échelle internationale aux exigences des grands groupes industriels et bancaires a conduit aux pires inégalités sociales et n'a pas empêché la crise mais l'a amplifiée.

Que cette conscience individuelle mais très partagée et dont la formation vient de loin, s'exprime collectivement avec difficultés ne signifie pas qu'elle n'existe pas. En premier lieu le consensus évoqué plus haut puis l'individualisation provoquée par la dérèglementation et les difficultés sociales sont autant d'obstacles à son expression collective. Mais le conflit des retraites a montré cette recherche du plus grand nombre à maîtriser son action. Déjà le rejet massif en 2005 du projet de constitution européenne était l'expression spectaculaire de cette conscience de la nécessité de rompre avec la politique de l'union européenne et de reconquérir la souveraineté du peuple. Que le résultat de ce vote ait été bafoué par une décision commune des instances européennes et du parlement français renforce le caractère anti-démocratique de ces institutions. Fait plus important, le vote du parlement pour le traité européen a été rendu possible par l'accord de la direction du Parti socialiste y compris contre la majorité de ses adhérents qui s'était prononcée pour le Non.

La réponse aux besoins des travailleurs, de leurs familles et de toute la population des producteurs exige **la rupture d'avec ces institutions, la remise en cause de la domination de la finance privée et le rétablissement de la souveraineté du peuple**. Cette rupture attendue est **à l'opposé de l'alternance** dont le plus grand nombre sait parfaitement qu'elle n'amènera aucun changement dans la politique poursuivie depuis 1982/83 par les gouvernements successifs.

**La démocratie, moyen pour les travailleurs et pour les peuples de s'émanciper, est un enjeu majeur.** De sa réalisation, dans l'action, dépend la capacité des masses à surmonter l'intégration des sommets des organisations dans la nouvelle gouvernance. Pendant le conflit des retraites, cette gouvernance appelée modernisation du dialogue social par Mme Parisot, a pris la forme de l'accord de tous sur « la nécessité » d'une réforme du financement des retraites ce qui revient à accepter que les employeurs soient à terme définitivement exonérés du paiement des cotisations sociales. Ce consensus porte aussi sur « l'obligation » à honorer la charge de la dette et donc l'accord sur la réduction des déficits par les coupes sombres dans les services publics et tous les budgets sociaux et d'équipement collectif.

Dans le conflit sur les retraites, les travailleurs ont dans un premier temps déjoué la politique de division de l'intersyndicale en participant massivement aux manifestations à répétition. Puis le point culminant dans le conflit sur les retraites s'est situé dans les grèves reconductibles avec piquets de blocage notamment dans les raffineries et les dépôts d'essence. Une partie des militants et des travailleurs mobilisée s'appuyant sur la grève reconductible et ayant clairement conscience qu'ils ne pouvaient rien attendre des directions confédérées, a participé à ces piquets. Ces piquets de blocage étaient interprofessionnels et s'appuyaient sur les grèves reconductibles des raffineries ou des transports en commun. Les directions n'ont eu de cesse que d'isoler les secteurs en grève. Pour cela ils ont volontairement camouflé l'existence de ces piquets et refusé d'appeler à les renforcer. L'enjeu était simple, faire que la manifestation du jeudi 28 octobre 2010 se déroule dans un contexte de reflux des grèves afin de trouver selon l'expression des médias une « *sortie de conflit* ». Le renforcement de ces piquets aurait pu contribuer à modifier l'issue du conflit. En tout état de cause, ces milliers de travailleurs qui ont participé à ces piquets ont indiqué dans quelle voie le plus grand nombre cherche à s'engager.

Aujourd'hui sur la question des salaires, enjeu permanent de la lutte des classes, les conflits se multiplient dans les entreprises. Pour tenter d'en éviter leur extension, le gouvernement fait une double annonce : une prime de 1000

euros pour les salariés des entreprises versant des dividendes et une hausse du Smic d'au moins 2% au 1<sup>o</sup> juillet 2011, c'est-à-dire selon ses déclarations prenant en compte l'inflation. La crainte devant l'extension des grèves est à l'origine de ses annonces. Mais aussitôt, le Medef proteste et s'oppose sans équivoque à ce qu'il appelle une ingérence insupportable tout en rappelant « *qu'il faut donner un nouvel élan à la productivité du travail et pour cela alléger les contraintes qui pèsent sur les entreprises* ». Publiquement la présidente du Medef rappelle que le capital est engagé dans une offensive contre le travail que rien ne doit entraver. Dans cette même interview\* publiée par le journal « Le Monde » des 17 et 18 avril 2011, Mme Parisot précise que l'objectif du capital est la création de valeur pour le capital et non pour le travail. D'ailleurs, le gouvernement, en annonçant quelques jours plus tard une nouvelle année de blocage des salaires des fonctionnaires, confirme que la baisse du coût du travail est le cœur de sa politique.

Cette offensive trouve un appui essentiel dans les sommets politiques et syndicaux par leur participation au consensus et leur engagement dans le dialogue social. Il en découle que ces sommets tentent, à toutes forces et en chaque occasion, de dessaisir la classe ouvrière de la définition de ses revendications et des moyens pour les arracher.

### **Renforçons les comités pour la reconquête de la démocratie politique, des droits ouvriers et des acquis collectifs.**

Dans chaque localité, à partir d'appels de militants syndicalistes, jeunes et élus, peuvent se tenir des assemblées démocratiques permettant la libre discussion et de prendre toute initiative visant à aider au développement des luttes des travailleurs et au renforcement des liens inter entreprises public/privé. Cette aide porte en priorité sur les moyens permettant d'établir et de garantir la démocratie ouvrière. Seule la démocratie ouvrière assure aux travailleurs et à leurs organisations de base le contrôle de la définition des revendications et des actions pour leur obtention. A ces assemblées, nous proposons de se constituer en comités pour la reconquête de la démocratie politique et pour l'unité pour la reconquête de tous les droits ouvriers et sociaux. Ces comités contribuent à l'élaboration des mesures politiques d'urgence et de rupture d'avec ce régime.

**Dans la crise ouverte d'ores et déjà inscrite dans la situation actuelle, les travailleurs et les jeunes s'ouvriront la voie d'une Assemblée constituante souveraine** qui définira elle-même les modalités de rupture avec la politique et les traités de l'UE dans le cadre du respect du mandat donné par le vote NON de 2005, de rupture d'avec la domination de la finance privée et de rétablissement de la démocratie politique.

Dans ce mouvement, il semble essentiel que soit défendue la double exigence de nationalisation toutes affaires cessantes, des banques et assurances sans indemnités ni rachat et de liberté syndicale sans restriction ni par des seuils d'effectifs ni par des seuils électoraux. Il s'imposera la nécessité de la rédaction d'une nouvelle Constitution permettant l'établissement de nouvelles institutions garantissant au pays sa souveraineté, assurant au peuple son droit à disposer de lui-même, protégeant le peuple de toute tentative ou action de la finance privée et des marchés financiers d'imposer leur domination, garantissant à tout citoyen, **un toit, un emploi, un salaire, une protection sociale et les libertés** démocratiques d'association, de publication, de diffusion, philosophiques,... et religieuses.

\*Dans le journal « Le Monde » des 17 et 18 avril 2011, Mme Parisot à propos de la proposition du gouvernement que soit octroyée une prime aux salariés des entreprises versant des dividendes aux actionnaires « *Ce que cette proposition semble sous-entendre, c'est qu'il y aurait quelque chose de mal dans le versement de dividendes aux actionnaires et qu'il faudrait corriger cette prétendue faute.* »

**Denis LANGLET le 21 avril 2011**